



VILLERS INFO

N°268 SEPTEMBRE 2025

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 **PanneauPocket**

RENCONTRE DÉPÔT DE PAIN

Suite à la sollicitation de plusieurs habitants concernant un projet de dépôt de pain à Villers-le-Sec, une réunion d'informations aura lieu le **mercredi 1er octobre à 20h** en mairie.

La présidente et le trésorier de l'**association EPI'QUINCEY** seront présents pour présenter leur structure de vente et répondre à vos questions. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

L'objectif est qu'une association villageoise puisse voir le jour afin de **rendre service à la population** et de **favoriser le lien social**

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

La chapelle romane du XIII^e siècle, située au hameau de Saint-Igny, sera ouverte au public le

dimanche 21 septembre 2025 de 10h à 12h00

et de 13h30 à 17h30

des élus seront présents pour vous accueillir sur place

MISE À DISPOSITION D'UN AGENT À LA CCTV

Suite à l'avis favorable du comité social territorial, un agent technique titulaire sera mis à disposition de la CCTV, Communauté de communes dans le cadre de la compétence scolaire, pour une durée hebdomadaire de **11h09**.

Il assurera la surveillance des enfants et l'accompagnement à la montée dans le bus scolaire.

Une **facturation directe de la mairie à la CCTV** sera effectuée.

COLLECTE DE FONDS POUR LA RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA ROUTE D'ACCÈS À LA CHAPELLE DE SAINT IGNY

Lors de la réunion du conseil municipal du 27/06/2025, la réfection du mur de Saint-Igny a été actée. Nous avons rencontré la Secrétaire Générale de la Préfecture ainsi que Mme JEANROY de la **Fondation du Patrimoine**. Des dossiers de demande de subventions sont en cours auprès du Conseil Départemental et de l'État pour 2026. La Fondation du Patrimoine propose de compléter les financements en lançant une **collecte de fonds** auprès des habitants, des entreprises et de toute personne souhaitant contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine. Chaque don permettra de vous faire bénéficier d'une déduction fiscale de 66%.

En complément, une subvention de la Fondation du Patrimoine de **20 %** pourrait s'ajouter à cette collecte. Des **flyers seront distribués ultérieurement** pour collecter les fonds.

Le conseil municipal décide donc de **lancer une campagne de souscription** avec le concours de la Fondation du Patrimoine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.

PLUI

Le **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été arrêté par le conseil communautaire de la CCTV en date du **03/07/2025**. Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de formuler ses avis et remarques sur les documents le concernant. Après examen, le conseil municipal émet un avis défavorable sur les documents (plans de zonage de la commune, règlement, et orientations d'aménagement et de programmation), pour les raisons suivantes : « Quatre dossiers sont encore en attente, en raison d'une incertitude de leur situation. La visite du commissaire enquêteur est prévue en novembre 2025 afin de négocier ces dossiers. Le président de la CCTV sera invité à la prochaine réunion du conseil municipal en octobre 2025 pour répondre aux interrogations des élus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Cartes Avantages Jeunes** : les 34 cartes sont disponibles en mairie à partir du **lundi 22 septembre**, aux horaires d'ouverture du secrétariat.
- **Affouage 2025/2026** : inscriptions en mairie jusqu'au **10 Novembre 2025**.
Une **attestation d'assurance de responsabilité civile** est obligatoire, ainsi qu'un engagement à signer sur place. Le règlement d'affouage sera remis à chaque demandeur.
- **DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** :
Ce document obligatoire, élaboré en collaboration avec les services de la Préfecture, recense les risques majeurs identifiés sur la commune : inondations, incendies, séismes, cavités souterraines, retrait-gonflement des argiles, sécheresse, gaz radon, pollution, vagues de chaleur et de froid, pandémie, tiques, ambrosie, frelons, chenilles...
Il est consultable **en intégralité sur le site internet de la mairie**.
- **Rentrée scolaire** : 81 enfants (+1 par rapport à l'an dernier) ont effectué leur rentrée scolaire au RPI.
- **Aides pour les moins de 30 ans** (logement, caution, loyer, garant) :
www.actionlogement.fr – contactbfc.als@actionlogement.fr – **03 63 13 20 08**
- **Transport à la demande – Personnes à Mobilité Réduite : PMR**
Le Conseil régional BFC met en place un service de transport à la demande pour les PMR. Un conducteur vient vous chercher pour vos courses, loisirs, rendez-vous médicaux, marché, etc.
www.viamobigo.fr – **03 80 11 29 29**
- **Subvention pour la destruction de nids de frelons asiatiques** :
La FREDON accorde une subvention de **50 €**, en complément des **30 €** offerts par la mairie.
Pièces à fournir : facture acquittée mentionnant l'espèce détruite, attestation sur l'honneur, RIB, photo du nid.
Dossier en ligne : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>
- **Location du logement municipal pour jeunes** :
Luca MESSELOT, apprenti à l'ONF de Vesoul, est le **premier locataire**.
Son maître d'apprentissage est **Quentin JEANNOT**, habitant de Villers-le-Sec.
- **Opération Brioches** :
L'association **HANDY'UP** propose, comme chaque année, la vente de brioches à **6 € pièce**.
Commandes jusqu'au 25/09 : **Danièle MOUGIN – 07 71 01 87 64** pour livraison vers le 08/10
- **Mise en LED de l'éclairage public** :
Le devis initial de 30 143 € a été **revu à la baisse à 27 826 €**.
Le SIED prendra en charge **50 %** de cette dépense.
Le reste à charge pour la commune sera donc de **13 913 €**.
Une économie d'environ **50 % sur la consommation électrique** est attendue.
- **Travaux** :
Les **sous-toits de l'école maternelle** ont été entièrement rénovés cet été.
La toiture et les huisseries du logement communal des **Belles Baraques** seront restaurés d'ici décembre 2025. Les **travaux intérieurs** le seront en 2026, après le départ des locataires actuels.
Les subventions seront perçues à l'issue des rénovations.
- **Vente de bois** : la vente annuelle organisée par l'ONF a généré **5 340 €**
- **Nouvelle entreprise au village** :
Francine PERES (15 rue Sous la Craie) propose ses services de couture : retouches, ourlets, rideaux. ☎ **03 84 75 31 98 / 06 83 91 92 90**
- **Distillation** : les documents nécessaires à la distillation sont disponibles à France Services directement. Réservation de l'atelier de distillation en mairie.